Antoine Salomon

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1639

Né à Marseille (B^{ches} du Rhône), le 1622

Mort à Marseille, , le 12 Septembre 1708

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir:

<u>Adry</u>: T. V, p. 81.

<u>Bicaïs</u>: T. II, p. 62.

<u>Bonardi</u>, p. 741, 743.

<u>Bougerel</u>: T. I, p 492.

<u>Cloyseault</u>: Mérologe, p. 333
" Catalogue 555

Dictionnaire de Provence

Salomon

Le Père Antoine Salomon

Listes des assemblées 1658 Marseille
1661 Aix 1663 absent
1666 Toulouse
1669 Aix
1672 Toulon sup
1675 " "
1678 Marseille
1681 N.D. de Grâces en Prov. Sup.
1684 Marseille
1687 "
1690 "
1693 "
1696 "
1699 "
1702 "
1705 "
1708 "

Nécrologe Décédé à Marseille le 12 sept 1708, âgé de 85 ans.

M.M. 607, 1e catalogue, N 892 =

Antoine Salomon, de Marseille, entré à Aix en 1639, prêtre, mort en 1708

168

R. P. BOUGEREL
Bibliog-Orat. T 1,p 492
Ms. de Montpellier
N° de la notice : 168.

Antoine Salomon

Antoine Salomon naquit à Marseille d'une famille noble ; il entra dans la congrégation en 1639, et enseigna les humanités et la Rhétorique au collège de Beaune ; L'an 1687, il accompagna le p. Marot dans une mission qu'il fit au diocèse d'Usez aux nouveaux convertis, elle dura 6 mois les autres prêtres, qui étaient avec eux, étaient les Pères Grossi, Rozan et Lyon, Il mourut à Marseille le 8 7bre 1708, après 58 ans de prêtrise et environ 70 ans de congrégation ; il était agé de 86 ans. C'était un grand nouvelliste ; il trouvait que le Roy avait toujours raison, et prétendait qu'il avait toujours l'avantage sur ses ennemis ; il avait été supérieur à Toulon à Nre Dame des Grâces et à Aix.

Ouvrages :

I Eloge du duc d'Epernon imp. à Dijon.

II Epitome decretalium seu methodus qua præcipuæ decretales in quinque libris in sexto, in clementinis, in extravagantibus, sub quibusdam titulis ordinatæ ut regulæ canonicæ explicantur, opere diviso in tres partes jussu illustrimi principis Ecclesiæ Cabillonensis, typis mandata. Lugduni, Certe, 1700 in 8.

a Patre S. pr. de l'O.

Bicaïs : Notice de l'Oratoire : [Mss. d'Aix, t. II. p 62.
Copie Bibl. Nle, t. II, p. 39.

Antoine Salomon, fils d'un écuyer de Marseille, naquit en 1624, fut élevé au collège de cette ville, et étant entré à l'âge de 15 ans dans la Congrégation de l'Oratoire, il se fit estimer par la régularité de sa conduite, la douceur de ses moeurs et l'amour de ses devoirs. Sans avoir de grands talents, il acquit par son application continuelle à l'étude beaucoup de savoir. Quoiqu'il n'eût pas fait son principal de la belle littérature, on voyait qu'il ne l'avait point négligée, et ses conversations, quel qu'en fût le sujet, étaient toujours pleines de sel et d'intérêt; mais, plus encore, quand elles roulaient sur des matières ecclésiastiques. L'étude particulière qu'il avait faite de l'Écriture sainte, de la théologie et du droit canon l'avait mis en état d'en discourir pertinemment; et c'est ce qui lui mérita la confiance de M. Félix, évêque de Chalon sur-Saône, qui, ayant eu occasion de le connaître dans son séminaire, l'engagea à s'occuper d'un ouvrage dont il sera parlé ci-dessous.

Le P. Salomon, après avoir travaillé plusieurs années dans les collèges et les séminaires de l'Oratoire, retourna dans sa province et y fut quelque temps supérieur à Toulon et à N.D. de Grâces. Mais la maison de Marseille, sa dernière retraite, est celle où il a fait un plus long séjour. Il y a demeuré près de 25 ans, presque toujours occupé des fonctions du saint ministère qu'il n'interrompait que pour aller travailler aux missions de Provence et à celles du diocèse d'Uzez, où il fut envoyé après la révocation de l'édit de Nantes. Il remplit aussi dans plusieurs villes les stations de l'Avent et du Carême; et, comme c'était le pur zèle qui l'avait fait se consacrer à cette oeuvre, il ne prenait sur ses honoraires que le simple déboursé, et avait soin de distribuer le reste aux pauvres auxquels il faisait aussi part des biens qu'il possédait en propre. Il poussait le désintéressement jusqu'à laisser aux maisons où il demeurait le vestiaire qu'on était en

un usage de donner à chaque particulier. Il joignait à cela un grand amour de la retraite et une exactitude parfaite aux règlements de la congrégation. Parvenu enfin à l'âge de 85 ans, il fut attaqué d'une maladie à laquelle il succomba le 12 septembre 1708

On lui doit les 2 ouvrages qui suivent:

(1 Eloge funèbre de Bernard de Nogaret de la Valette, Duc d'Epernon, dernier rejeton de cette illustre famille décédé en 1661. Cet éloge fut imprimé la même année à Dijon.

(2 Epitome decretalium, seu methodus quo praecipuae decretales in quinque libris, in sexto, in clementinis, in extravagantibus sub quibus dam titulis ordinatae, ut regulae canonicae explanantur. Lugduni, apud Joannem Certe, 1700, in 8

L'auteur, en étudiant le droit canon, avait remarqué beaucoup de confusion dans la plupart des canonistes, qui ne s'étaient attachés qu'à faire des commentaires et des notes qui, le plus souvent, rendaient le texte encore plus confus et plus obscur. Il crut donc qu'il rendrait service au public, s'il pouvait débrouiller un si grand cahos et le tirer des ténèbres dont il était couvert. « Il paraît, dit le P. Cloyseault, qu'il a réussi dans son dessein. Son livre n'est autre chose
» qu'un abrégé des décrétales, où elles sont réduites dans un ordre plus méthodique et expliquées comme les règles du droit
» canon. Il est divisé en 3 parties, dont la 1re contient les 5 livres des décrétales de Grégoire IX; – la 2e, les décrétales du
» sexte de Boniface VIII; – la 3e, les constitutions de Clément V, appelées communément les clémentines et les
» extravagantes de Jean XXII, et chaque partie est divisée en V livres. Tel est le sujet et l'ordre de cet ouvrage, où tout
» paraît bien ~~digéré~~ digéré et fort méthodique. Il fut imprimé par ordre de l'Evêque de Chalon qui, en l'adoptant,
» eut principalement en vue l'instruction des ecclésiastiques de son diocèse, auxquels il espérait qu'il ~~serait~~ utile. »

Cloyseault: Ménologe, p. 333-335 =

Le Père Antoine Salomon était provençal, de la ville de Marseille. Toute sa vie il a aimé l'étude, la prière et le travail dans les fonctions ecclésiastiques, conformément à sa vocation. Pendant plusieurs années, il a enseigné toutes les classes. Ensuite il a prêché des dominicales et plusieurs avents et carêmes, avec un désintéressement et un zèle apostolique, ayant toujours donné les honoraires à l'Oratoire. Il avait un grand amour pour les pauvres et il leur faisait en secret des charités très considérables, se refusant les choses les plus nécessaires pour les assister. Il était d'une exactitude inviolable à tous les règlements, se faisant un

scrupule de manquer aux moindres. Il y en avait deux pour lesquels il avait une attention singulière, qui étaient celui du silence et celui de la retraite annuelle. Il ne manquait point tous les ans de la faire avec une confession extraordinaire et de mettre par écrit ses résolutions. On les a trouvées dans sa chambre après sa mort. Il était doux, affable et fort attentif à ne jamais parler mal de son prochain. Il savait très bien le droit canon et il en a fait imprimer un abrégé très clair et très méthodique.

Sur la fin de ses jours, il avait sans cesse l'esprit occupé seulement de N.S.J.C. et de ses mystères. Il y en avait 3 pour lesquels il avait une dévotion singulière qui étaient : celui de son enfance, celui de sa passion et celui du St Sacrement de l'autel. Ils faisaient le sujet le plus ordinaire de ses méditations aussi bien que de ses entretiens. Il avait encore une grande dévotion pour son ange gardien. Il s'entretenait souvent avec lui intérieurement et il lui recommandait tout ce qui le concernait. Il trouvait dans cette pratique une consolation singulière.

Il mourut à Marseille, âgé de 85 ans le 12 septembre 1708.

Antoine Salomon

Adry = Biblioth. des Ecrivains de l'Oratoire, T. V, p. 81 (Bibl. N fonds fr 25685)
??

Antoine Salomon, né à Marseille en 1643 d'une famille noble, entra dans la Cong. de l'Oratoire et y partagea son temps entre la prière et l'étude. Il s'attacha d'une manière particulière à l'étude du droit canonique et il mérita l'affection d'Henri de Félix, évêque Chalon sur Saône qui le demanda pour son séminaire. Le P. Salomon y fut directeur et professeur de théologie pendant plusieurs années. Il fit ensuite, par l'ordre de cet évêque, un ouvrage intitulé :
Abrégé des Décrétales, divisé en 3 parties. Dans la 1re il a renfermé les 5 livres des décrétales de Grégoire IX. — Le 2e contient les décrétales de Boniface VIII et la 3e renferme les Constitutions de Clément V, connues sous le nom de Clémentines et les Extravagantes de Jean XXII.

Chaque partie est divisée en 5 livres. On ne peut rien lire de mieux digéré, de plus méthodique et de plus clair sur cette matière. Il n'est pas surprenant que l'auteur ait si bien réussi après avoir consacré plusieurs années à l'étude de l'Ecriture Ste, des Sts Pères et des Conciles - après une étude approfondie du droit canonique, il avait remarqué beaucoup de confusion dans la plupart des canonistes, dont les commentaires sont le plus souvent obscurs et confus. Il crut rendre service au public en débrouillant ce cahos. Son ouvrage fut imprimé à Lyon chez Certe en 1700, in 8

Il eut dans l'oratoire un neveu qui, après la mort de son frère, poète, en 1727, quitta la congrégation, mais mourut bientôt après d'une péripneumonie.

Ses lettres au Père de Milley, jésuite et celles de ce dernier sont connues. Elles ont été imprimées dans le temps -

(Dict. de Prov.)

P. Bougerel =

Antoine Salomon naquit à Marseille d'une famille noble. Il entra dans la Congrégation en 1639 (??) et enseigna les humanités et la rhétorique au collège de Beaune. En 1687 il accompagna le P. Fr. Marot dans une mission qu'il fit au diocèse d'Uzès aux Nouveaux Convertis. Elle dura 6 mois : les autres prêtres, qui étaient avec eux, étaient les P.P Grossi, Rozan et Lyon. Il mourut à Marseille le 8 sept 1708 après 58 ans de prêtrise et environ 70 ans de congrégation. Il était âgé de 86 ans. C'était un grand nouvelliste. Il trouvait que le roi avait toujours raison et prétendait qu'il avait toujours l'avantage sur ses ennemis. Il avait été supérieur à Toulon, N.D. de Grâces et Aix.

(1 Eloge du Duc d'Epernon, imprimé à Dijon. Il était alors à Beaune.

(2 Epitome Decretalium seu methodus quâ praecipue Decretales in 5 libros, in sexto, in clementinis, in extravagantibus, sub quibusdam titulis ordinatae ut regulae canonicae explicantur, opere diviso in 3 partes, jussû Illustrissimi principis Ecclesiae cabillonencis, typis mandata, Lugduni, Certe 1700 in 8

T.S.V.P.

Je trouve ailleurs que son Epitome n'est pas estimé et qu'il est extrêmement superficiel
(Note du P. Bougerel)

Je trouve :
Antoine Salomon, de Marseille, fils de M. (sic) Salomon écuyer, reçu le 9 sept. 1639
mort à Marseille le 12 sept. 1708.

Letrigny